

# LE BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE ARTOIS-GOHELLE

Janvier 2026



AULA  
AGENCE D'URBANISME  
DE L'ARTOIS



## TROISIÈME TRIMESTRE 2025

Le baromètre économique est une publication de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, qui paraît chaque trimestre pour suivre au plus près les dynamiques de l'économie territoriale à l'échelle des Zones d'emploi de Béthune et de Lens.

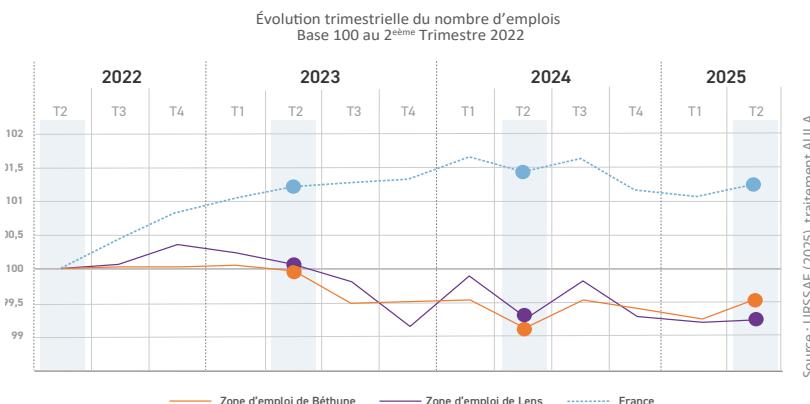
Le baromètre présente les toutes dernières données disponibles sur le marché de l'emploi et l'activité des entreprises, pour observer en temps réel la conjoncture et mieux appréhender les enjeux économiques à venir sur le territoire.

## L'emploi et les demandeurs d'emploi sur le territoire

2<sup>er</sup> trimestre 2025

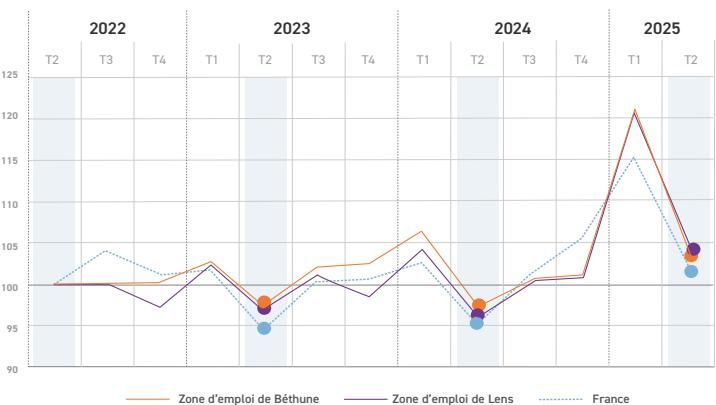
### L'évolution de l'emploi à l'échelle des zones d'emploi : Une évolution contrastée

Entre le deuxième trimestre 2024 et le deuxième trimestre 2025, l'emploi progresse de 0,3 % sur la zone d'emploi de Béthune, soit 128 salariés supplémentaires. À l'inverse, la zone d'emploi de Lens enregistre une légère baisse de 0,1 % de son nombre d'emplois, soit 85 salariés de moins. Sur la même période, la tendance nationale affiche quant à elle un recul de 0,1 % de l'emploi.



### La situation des demandeurs d'emploi du territoire : Une hausse des demandeurs d'emploi

Évolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi (Cat.A)  
Base 100 au 2<sup>ème</sup> Trimestre 2022



Entre le deuxième trimestre 2024 et le deuxième trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi est en hausse sur l'ensemble du territoire. On observe une progression de 4,7 % dans la zone d'emploi de Béthune et de 8 % dans celle de Lens, soit une augmentation respective de 550 et 1 510 demandeurs d'emploi.

Cette évolution s'inscrit dans la tendance nationale, qui fait état d'une hausse de 6,7 % du nombre de demandeurs d'emploi sur la même période, un niveau identique à celui observé sur l'ensemble du territoire Artois-Gohelle (6,7 %).

La hausse des effectifs au T1 2025 s'explique par l'entrée en vigueur de la loi « plein emploi », qui entraîne l'inscription automatique de nouveaux publics (RSA, CEJ, AIJ, PACEA), puis le reclassement d'une partie d'entre eux en catégories B, C, D, E, F et G, ce qui rend en partie « artificielle » la baisse de la catégorie A entre T1 et T2 2025.

Pour en savoir plus : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/actualite/ce-qui-change-dans-les-statistiques-sur-les-inscrits-france-travail-avec-LPE>

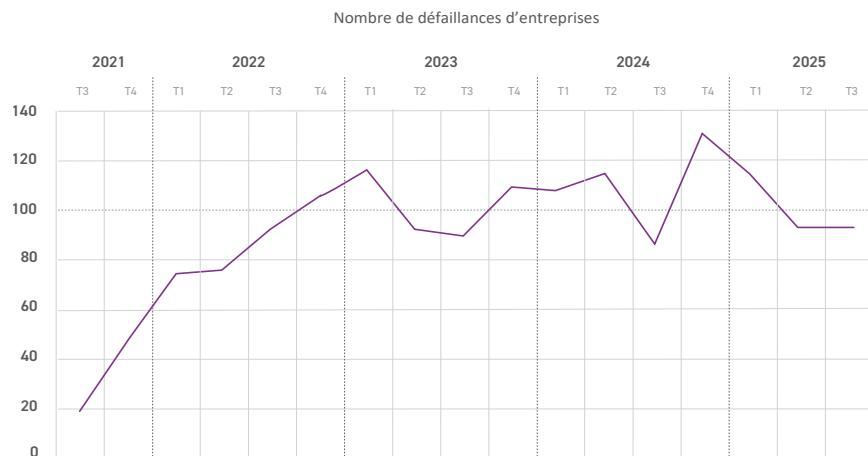
# Climat des affaires sur le territoire Artois-Gohelle

3<sup>ème</sup> trimestre 2025



## Les défaillances d'entreprises : Une tendance qui se stabilise

Source : Cap Financials (2025), traitement AULA



Au troisième trimestre 2025, le nombre de défaillances enregistrées sur le territoire augmente de 8,1% par rapport à la même période de 2024.

Malgré une tendance à la baisse amorcée en début d'année 2025, laissant entrevoir une amélioration de la situation des entreprises, le nombre de défaillances demeure stable par rapport au trimestre précédent.

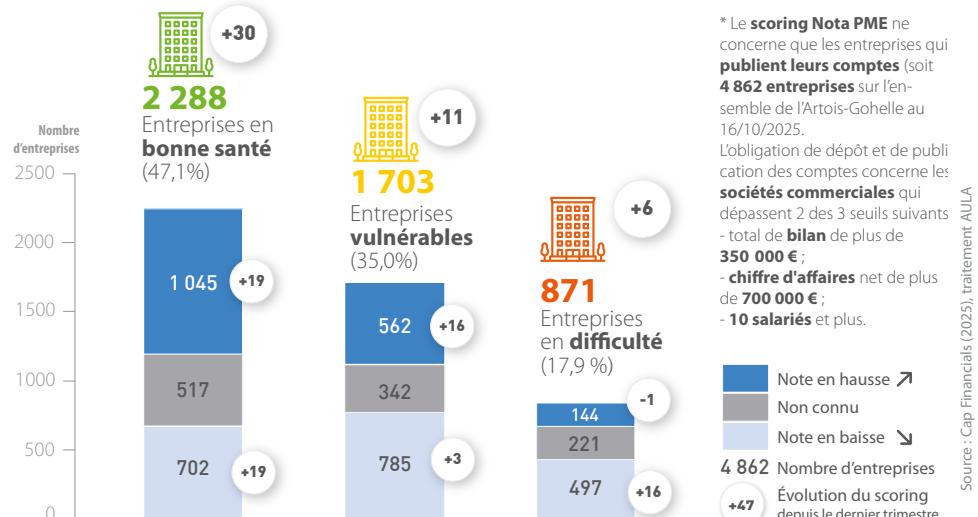
Les données de défaillances calculent le nombre d'ouvertures de procédure collective par trimestre selon la date de jugement, et recensent les jugements d'ouverture de liquidation judiciaire, de procédure de redressement judiciaire et de procédure de sauvegarde.



## Scoring Nota PME : Une polarisation de la santé financière des entreprises

Parmi les entreprises notées le trimestre dernier, 92 % n'ont pas changé de catégorie. 70 entreprises auparavant en bonne santé sont désormais considérées comme vulnérables et 15 sont passées en difficulté. À l'inverse, 70 entreprises précédemment vulnérables sont aujourd'hui en bonne santé, tandis que 45 se retrouvent en difficulté. 36 entreprises anciennement en difficulté sont désormais vulnérables et 19 en bonne santé.

Sur ce trimestre, parmi les 4 862 entreprises évaluées, 57,7 % de celles classées en difficulté ont vu leur note se dégrader par rapport au trimestre précédent. Il en va de même pour 46,5 % des entreprises vulnérables, contre 33,3 % ayant connu une amélioration de leur note. À l'inverse, parmi les entreprises en bonne santé, 46,2 % ont enregistré une hausse de leur note, contre 31 % qui ont subi une baisse sur la même période.



4 862 Nombre d'entreprises  
Évolution du scoring depuis le dernier trimestre

Source : Cap Financials (2025), traitement AULA

### Méthodologie de calcul du scoring Nota PME

3 grands critères de performance :

- **Rentabilité**  
capacité à gagner de l'argent
- **Solvabilité**  
capacité à faire face à ses créances
- **Robustesse**  
solidité de l'entreprise au regard de sa structure bilancielle

X Pondération  
par rapport au positionnement de l'entreprise dans son secteur d'activité

